

suffisant pour alléger le fardeau de la hausse des prix depuis quelques années et résout encore moins le problème du logement.

• (2150)

Il importe de réaliser, ce qui est surtout vrai au sujet du logement, que le Parlement exerce un effet important mais limité sur toutes ses politiques. De même que les précédents, le bill actuel accorde un pouvoir discrétionnaire considérable aux autorités établies par la loi et pour nous, dans le domaine et l'habitation, cela signifie la Société centrale d'hypothèques et de logement. Le rythme de l'amélioration des problèmes de logement des Canadiens dépend naturellement des engagements réels du gouvernement dans ses subsides non budgétaires administrés par la Société.

La loi actuelle ne constitue pas une innovation sérieuse parce que la plupart de ses dispositions, comme le sait pertinemment le ministre, ont déjà été appliquées sous une forme quelconque, dûment autorisée ou non, par la Société. Les statistiques du logement au Canada contiennent par exemple des références au Programme d'aide pour l'accession à la propriété en vigueur depuis trois ans maintenant. Nos collègues de la Colombie-Britannique nous disent qu'un projet de rénovation semblable à celui que propose le bill à l'étude fonctionne dans la propre circonscription du ministre, même si la loi nationale sur l'habitation ne contient présentement aucune disposition pour ce genre de projet. Il serait intéressant de savoir en vertu de quelle autorité on a entrepris ce projet.

De même, la loi actuelle sur la rénovation urbaine nous permet de faire presque tout ce qui est proposé dans le cadre du Programme d'amélioration de quartiers, même si nous pouvons comprendre et accueillir avec plaisir la décision du gouvernement de décourager l'utilisation continue d'une disposition identifiée de si près à la destruction de nombreux quartiers d'un nombre élevé de nos grandes villes. Cela dit, nous nous réjouissons des dispositions de tous les programmes que prévoit le bill, ne serait-ce que parce que son adoption les feront mieux connaître et que tous les Canadiens en profiteront dans une plus grande mesure.

Cependant, le bill, dans son libellé actuel, ne sera pas accueilli sans réserves par le NPD. Nous voulons que le ministre et ses hauts fonctionnaires répondent à certaines de nos questions. Ainsi, nous voudrions savoir plus précisément en quoi consistent certains règlements. Nous voudrions que la Chambre soit saisie de certaines modifications au budget de la SCHL dès que sera adopté le bill à l'étude car, le ministre et tous ceux qui s'intéressent sérieusement au logement le savent, il s'agit d'affecter des fonds qui seront si importants pour réaliser de nombreux objectifs valables dont les divers articles du bill font état.

A titre de corollaire, si on n'affecte pas suffisamment de fonds, nous ne ferons qu'effleurer les désirs de nombreux Canadiens qui voient en ce bill de bonnes dispositions et s'attendent que tout se concrétisera d'ici peu. Si le gouvernement ne manifeste pas une réelle volonté de maîtriser la situation déplorable du logement en offrant de l'argent, alors ce projet de loi sera perçu à juste titre comme un simulacre de mesure législative.

Une autre question qui nous préoccupe est celle de savoir si nous allons continuer ou non à financer les projets des exploitants plus importants dont la qualité des travaux ces dernières années s'est révélée inadéquate. Je pourrais donner de nombreux exemples, mais je ne prendrai pas le temps de le faire maintenant. On en trouve

aussi un grand nombre dans les rapports Charney et Dennis.

Il y a aussi la question, de savoir si le gouvernement va rajuster ou non son appui, si vous préférez, en faveur des organismes sans but lucratif et des sociétés coopératives qui pourraient à longue échéance avoir une valeur sociale. On offrirait ainsi non seulement des logements convenables mais, à notre avis, l'amélioration des relations sociales. Ce soir, le ministre a révélé, et je le sais par mes rapports avec les sociétés coopératives qui l'ont approché, qu'il est tout à fait gagné à l'expansion des coopératives. Quant à moi, je me réjouis de cette attitude et j'espère que les dispositions budgétaires qu'il prendra dans son ministère refléteront l'intérêt qu'il a exprimé.

Il y a une autre question qui nous préoccupe. Il s'agit d'une appréhension qui est peut-être plus vive chez moi que chez les autres; à part le financement, certains des programmes annoncés récemment par le ministre ne sont pas simplement d'autres possibilités dans le domaine des habitations publiques, mais elles révèlent peut-être l'intention du gouvernement de remplacer l'habitation publique par autre chose. Nous estimons que l'erreur serait tragique. Nous approuvons le programme d'aide pour l'accession à la propriété annoncé l'année dernière, qui figure dans le bill à l'étude et les mesures supplémentaires annoncées par le ministre il y a quelques jours. Celles-ci assurent des conditions permettant de varier les genres d'habitation à loyer modique.

Nous estimons que ces mesures assureront une gamme plus vaste de choix aux Canadiens à faible revenu si l'on y apporte certaines précisions qui avaient été signalées alors. Nous estimons toutefois que ce serait une grave erreur si ces programmes devaient remplacer l'habitation publique. Tous les spécialistes en matière de logement à loyer modique conviendraient que les améliorations et les autres possibilités de choix sont nécessaires mais ils disent tous que nous devons continuer de respecter l'engagement fondamental qui prévoit l'habitation publique pour les Canadiens à faible revenu.

Ce qu'il faut, ce n'est pas la disparition des logements sociaux mais un choix plus grand. Ce qu'il faut, c'est une augmentation absolue des sommes d'argent affectées aux logements à prix modique. Si donc nous adoptons un programme d'aide pour l'accession à la propriété, le genre de programme que le ministre a annoncé l'autre jour, cela devrait, en vertu de ses propres propositions budgétaires, entraîner l'augmentation des sommes affectées aux logements à prix modique et non pas la décision de retirer de l'argent des logements sociaux pour subventionner ces nouveaux projets.

Il y a plusieurs améliorations que nous aimerions apporter à ce projet de loi, mais je vois qu'il est presque dix heures, monsieur l'Orateur. Avec votre permission, je dirai qu'il est 10 heures.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. MacLean: Monsieur l'Orateur, le leader suppléant du gouvernement voudra peut-être nous faire part des travaux prévus pour demain afin que tous les députés soient renseignés à ce sujet?

M. Basford: Je ne savais pas que j'étais le leader suppléant, mais je vais faire comme si je l'étais. Je crois que nous poursuivons l'étude du bill sur l'habitation si mon collègue le secrétaire d'État (M. Faulkner) est d'accord.